

Informations de base	
<p>2025/0097(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p>	Phase préparatoire au Parlement
<p>Contrôle technique périodique des véhicules à moteur et de leurs remorques. Contrôle technique routier des véhicules utilitaires circulant dans l'Union. Paquet «contrôle technique»</p> <p>Modification Directive 2014/45 2012/0184(COD) Modification Directive 2025/0096 2012/0184(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0097(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
	Modification Directive 2014/45 2012/0184(COD) Modification Directive 2025/0096 2012/0184(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 294-p7-ac
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Phase préparatoire au Parlement